

## Un rapport de mission... pas comme les autres !

Notre rôle, en tant que Comité de mission d'Ecotone, est un peu différent des autres « sociétés à mission ». En effet, on peut considérer sans exagérer qu'Ecotone était déjà une entreprise « à mission » avant même que ce statut n'existe. Le Comité revêt donc une dimension allant au-delà de la seule évaluation des actions et moyens déployés, et se pare d'un rôle de conseil stratégique, d'alignement critique constructif, d'explorateur de nouvelles voies et d'idées. C'est pour cela que nous avons souhaité publier un rapport de mission en cohérence avec cette vision.

Nous ne souhaitons pas non plus que le rapport de mission remplace ou concurrence le rapport d'impact. Nous envisageons ce document comme un rapport d'étonnement et un territoire d'idées pour favoriser et accompagner l'engagement d'Ecotone pour conduire à bien la mission qu'il s'est donnée : « Nourrir la biodiversité ». Une mission distinctive, ambitieuse, et plus que jamais pertinente au regard des grands défis que l'humanité doit aujourd'hui relever.

Didier Suberbielle,  
Président du Comité de Mission

## 2022, une année singulière à bien des égards

À peine sortie des bouleversements profonds sociétaux et économiques de la « crise Covid », le continent européen voit la guerre revenir sur son sol, en Ukraine... et les conséquences sociales et économiques qu'elle engendre.

D'un point de vue environnemental, le dérèglement climatique poursuit son inexorable avancée et l'année a été la plus chaude en France, marquée par un déficit pluviométrique record et les conséquences désastreuses que l'on connaît. La notion de « Biodiversité » a aussi, et heureusement, été mise sur le devant de la scène mondiale au cours de la Cop 15. Son érosion continue et alarmante, son effondrement même, doit être comprise de toutes et tous et combattue.

D'un point de vue sectoriel, le Bio a connu un ralentissement de sa croissance continue depuis les vingt dernières années, alors même qu'il est l'une des réponses aux crises environnementales en cours.

Le Comité de mission salue le travail des équipes d'Ecotone qui ont traversé ce contexte avec engagement et détermination, sans sacrifier la mission de l'entreprise, « nourrir la biodiversité », ancrée au cœur du modèle d'entreprise.

## Dates et Chiffres clés

1ère entreprise européenne alimentaire à décrocher la certification B Corp.

Création du statut juridique français de « société à mission »

Recertification B Corp : Ecotone obtient le plus haut score de sa catégorie et rentre dans le top 10 mondial des grandes entreprises certifiées B Corp.

4 réunions du Comité de mission.

2019

2020

2022

690 M  
Euros de chiffre d'affaires

Ecotone devient « société à mission »

17+  
marques engagées

1500+  
employé-e-s

## Les membres du Comité de mission



**Didier Suberbielle**  
président du Comité de mission, fondateur de DS Participations



**Pierre-Marie Aubert**  
expert externe, directeur de recherche à l'IDDRI



**Céline Bouvier**  
membre interne, sourcing manager au sein d'Ecotone



**Maria Pelletier**  
experte externe, présidente de l'ONG Générations Futures



**Thierry Sibieude**  
expert externe, professeur de la Chaire Innovation et Entrepreneuriat social à l'ESSEC

### Le lien avec Ecotone

Le Comité salue la volonté de coopération et la transparence dont l'entreprise fait preuve lorsque des questions techniques ou des informations précises sont demandées (sur les filières, la nutrition, les actions en faveur de la biodiversité...)

Le Comité souligne enfin la qualité des initiatives menées par Ecotone pour traduire sa mission dans des actions concrètes et à fort impact.

## 1

### Améliorer la santé et contribuer à préserver l'environnement

grâce à un portefeuille de produits très majoritairement issus de l'agriculture biologique

Les membres du comité constatent que le secteur Bio est toujours dans une position de justification de son bienfondé vis-à-vis de l'agriculture non bio et polluante chimiquement. Il s'étonne qu'étant aujourd'hui le seul label garantissant le non usage de pesticides chimiques, avec un cahier des charges contraignant mais salubre pour l'environnement, la santé et le bien-être animal, il soit ainsi régulièrement attaqué et remis en question.

#### FOCUS:

Le Comité note que si la part du bio dans le Chiffre d'affaires, déjà élevée, n'a pas progressé au regard du contexte, de nombreuses actions (lancement par exemple de la Carte de France des pesticides) de la part d'Ecotone ont été entreprises pour clarifier la promesse bio auprès des consommateurs et consommatrices, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics. Le Comité pousse l'entreprise à aller encore plus loin dans la défense du secteur bio, son rôle de leader l'obligeant.

#### KPI:

En 2022, Ecotone continue ses actions en faveur de défense et promotion de la filière (campagnes de communication des marques bio, membre du conseil d'administration de l'organe fédérateur du secteur « Maison de la Bio »...).

En 2023, elle souhaite poursuivre ces initiatives en déployant un plan d'influence ciblé au travers de prises de paroles régulières et d'actions de communication grand public.

Les 4 engagements d'Ecotone  
vus par le Comité de mission

2022 :  
**79%**

du Chiffre d'affaire est lié à la vente de produits issus de l'agriculture Biologique

Cible 2030 :  
**90%**

## 2

### Encourager la biodiversité alimentaire et agricole

Le Comité constate l'évolution conforme aux objectifs sur cet engagement, notamment sur l'ampleur de l'offre végétale et la diversification des espèces végétales dans les recettes. Il souligne les actions nombreuses entreprises par Ecotone pour assurer l'atteinte des objectifs (comme par exemple les innovations produits contenant des céréales et espèces végétales alternatives).

#### FOCUS:

Sur la question de l'affichage environnemental (qui permet aux consommateurs et consommatrices de se renseigner facilement sur l'impact environnemental d'un produit), le Comité incite Ecotone, qui soutient le « Planet Score », à valoriser au niveau européen ce scoring, plébiscité par les consommateurs et consommatrices.

#### KPI:

En 2023, Ecotone poursuit l'exécution de son plan d'actions décliné par catégorie pour atteindre ses objectifs. Elle a aussi reconduit son adhésion à l'ENSA (European Plant-based Foods Association), l'une des principales organisations du secteur végétal en Europe.

Les 4 engagements d'Ecotone  
vus par le Comité de mission

2022 :  
**97%**

du chiffre d'affaires est lié à la vente de produits végétariens

Cible 2030 :  
**95%+**

2022 :  
**66%**

d'ingrédients alternatifs\*

Cible 2030 :  
**67%+**

\*% du poids net des produits, eau exclue

## 3

### Participer à la préservation de la biodiversité sauvage et à la restauration des écosystèmes en développant des filières appliquant des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité

Le Comité constate les nombreuses actions entreprises par Ecotone pour promouvoir et soutenir cet engagement : programme unique et pionnier « Filières et Biodiversité », sensibilisation de toutes ses parties-prenantes externes et internes, soutiens financiers et techniques des filières, partenariats long-terme avec ses structures productrices et fournisseuses, audits réguliers...

#### FOCUS:

Le Comité insiste sur la grande qualité et le haut niveau de technicité de la grille d'« évaluation biodiversité », mise en place et développée par l'équipe filière. Il recommande de communiquer publiquement sur cette méthodologie d'évaluation, qui pourrait servir de modèle à d'autres structures.

#### KPI:

En 2023, Ecotone poursuit sa feuille de route stratégique en matière de préservation de la biodiversité à travers de ses matières premières, avec des résultats concluants et de nouvelles actions initiées (riz, cacao, café, thé).

Cible 2030 :  
**33%**

2022 :  
**8%**

de matières premières\* de manière agroécologique favorisant la biodiversité

2022 : la Fondation soutient  
**3**

projets iconiques de restauration des écosystèmes (avec un partenariat de plus de 3 ans, un soutien financier élevé et des actions de sensibilisation)

Cible 2030 :  
**3**

par an

\*du poids de matières premières achetées

Les 4 engagements d'Ecotone  
vus par le Comité de mission

### Sensibiliser et engager nos collaborateurs et collaboratrices dans la réalisation de notre raison d'être

Le Comité constate les actions mises en place pour l'engagement des collaborateurs et collaboratrices autour des valeurs de l'entreprise, par le biais notamment de mécénat de compétence sur les questions d'engagement au service de la société.

#### FOCUS:

Le Comité propose à Ecotone d'approfondir son travail sur l'engagement de ses salarié-e-s en termes d'intérêt général, à savoir les transformer à la fois en acteurs-rices (c'est-à-dire les inciter à s'engager) et en ambassadeurs-rices de l'engagement (c'est-à-dire les former à en parler et en promouvoir l'intérêt).

#### KPI:

Pourcentage d'employé-e-s engagés dans la réalisation de notre mission (% de réponse positive à la question explicite « Je suis engagé à délivrer notre mission : Nourrir la biodiversité »).

Le pourcentage sera connu courant 2023.



## Les autres engagements

**Au-delà des 4 objectifs « société à mission », Ecotone est engagée sur le respect environnemental de ses packaging, la diminution de l'empreinte carbone et la nutrition saine.**

Tout au long de l'année 2022, le Comité a pu constater et examiner les progrès et réalisations effectués sur d'autres aspects clés des engagements d'Ecotone : les solutions mises en place pour des emballages respectueux de la planète, la trajectoire de diminution de l'empreinte carbone et les initiatives afférentes, l'application des engagements de l'entreprise sur la nutrition saine dans ses produits.

#### B Corp, et après ?

Le Comité félicite Ecotone pour son score B Corp, la plaçant première entreprise au monde de sa catégorie ! Il recommande néanmoins la réalisation d'une évaluation, en vue de la prochaine recertification, en 2025, pour s'assurer que ce label correspond toujours à ses ambitions et son activité. Il incite aussi Ecotone à renforcer sa vigilance auprès de l'organisation B Lab, quant à l'exigence du cahier des charges B Corp, pour que le mouvement grandisse avec intégrité.



Tous les détails des actions d'Ecotone sont à retrouver dans son rapport d'impact.